

N° 35... /2025/MESR/UL/PRMP- CERME

CERTIFICAT D'INSTALLATION ET DE CONFORMITE

Je soussigné **Dr Yao BOKOVI**, Directeur du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), certifie, par la présente, que :

- Les mobiliers d'études, de bureaux et d'étagères pour livres, l'équipement et l'ameublement des bureaux, des salles de classes, de la salle de réunion, de la bibliothèque et autres (rideaux etc.);
- le groupe électrogène de 110 KVA avec onduleur (2x5 KVA) online double conversion;
- les équipements numériques, vidéoconférence et des matériels informatiques ainsi que des accessoires pour la mise en place de salles de cours intelligentes;
- les équipements et matériels de laboratoire et divers accessoires pour les matériaux et l'électricité renouvelable (lot 1);
- les équipements pédagogiques, de recherches, de prestations de service du génie électrique et divers accessoires inhérents (lot 2);


Ont bien été installés dans les bureaux, salles de classes, de réunion, la bibliothèque, les laboratoires du bâtiment du CERME.

Par ailleurs, je certifie conforme les mobiliers et différents matériels et équipements aux termes des marchés ci-dessous, sous réserve de vice lors de leur utilisation :

- Marché N° 00994/2024/DRP/UL-CERME/F/IDA du 19 août 2024
- Marché N° 00291/2024/DRP/UL-CERME/F/IDA du 20 mars 2024
- Marché N° 00262/2024/DRP/UL-CERME/F/IDA du 12 mars 2024
- Marché N° 00326/2024/AOO/UL-CERME/F/IDA du 28 mars 2024
- Marché N° 00327/2024/AOO/UL-CERME/F/IDA du 28 mars 2024

En foi de quoi, ce certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le 18 MARS 2025



Dr Yao BOKOVI
Ingénieur de conception Génie Electrique
Maître de Conférences